EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 avril 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept avril deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Danièle GUILLAUME à Alain BARDOT, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	**Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jérôme GODARD arrive après le vote de la question n°1 et reprend son pouvoir donné à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER.
Monsieur le Maire quitte la séance avant le vote de la question n°1, il confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET et revient avant le vote de la question n°2.
Madame Odile VIGNAL arrive après le vote de la question n°2 et reprend son pouvoir donné à Madame Danielle AUROI.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.
Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA donne pouvoir à Madame Havva ISIK avant le vote de la question n°3 et quitte la séance.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel DUCLOS avant le vote de la question n°4 et quitte la séance (fin de validité du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Monsieur Alain LAFFONT).
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance avant le vote de la question n°6.
Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI quitte la séance avant le vote de la question n°8.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n°23.
Madame Patricia AUCOUTURIER donne pouvoir à Madame Corinne NAJIM avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Cyril CINEUX donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR avant le vote de la question n°37 et quitte la séance.
Monsieur Bernard DANTAL quitte la séance avant le vote de la question n°54.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance avant le vote de la question n°54.

Rapport N° 45

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Le crédit au budget primitif 2012, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 7 900 euros.

Suite au précédent conseil municipal, le solde de la ligne budgétaire est de 4 450 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

STAPS UP : 500 euros

L'association étudiante STAPS UP, par le biais de sa cellule STAPS'OLIDAIRE, sollicite l'aide de la Ville pour la mise en place d'une mission humanitaire contre l'abandon scolaire au Maroc.

Ce groupe de quatre étudiants s'engage dans une démarche humanitaire à travers l'organisation d'une mission d'aide à la scolarisation des enfants de la région de Tiznit au Maroc, dans le cadre de leur formation universitaire (Licence professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs en moyenne montagne).

En relation étroite avec l'association française "AVEC ASSAKA" , ainsi que l'association marocaine "ASSAKA", ce groupe d'étudiants projette d'apporter du matériel scolaire, médical, mais aussi sportif, dans le but de faciliter la vie et la poursuite scolaire des enfants de cette région.

Pour mener à bien son projet, cette association est à la recherche de partenaires financiers et sollicite une subvention exceptionnelle.

UNEF – Auvergne : 260 euros

L'Union Nationale des Etudiants de France, association loi 1901, est présente au sein des Universités auvergnates (Université d'Auvergne et Université Blaise Pascal) depuis 1976. Elle est gérée bénévolement par des étudiants et a pour but d'informer, de défendre, et d'organiser la solidarité au quotidien.

L'UNEF organise diverses manifestations, notamment l'accueil des nouveaux étudiants, l'aide aux étudiants étrangers, l'organisation de festivals et de réunions d'information.

Cette association sollicite une subvention pour la mise en place de :

- ✓ Tracts et affiches
- ✓ Actions de formation des étudiants

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2012

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'adjoint à l'Enseignement supérieur
Et à la Vie étudiante

Bernard DANTAL